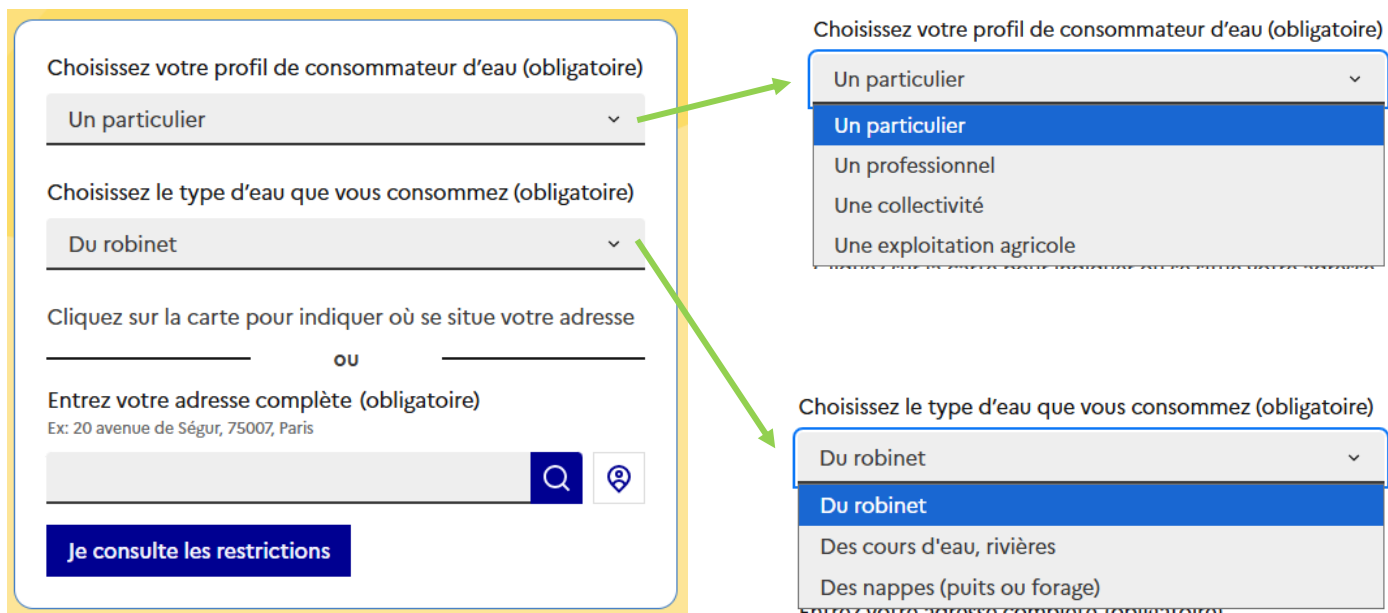


Alerte sécheresse 2026 : **Renforcement des mesures de restriction**

Compte tenu du contexte climatique exceptionnel de cette année et à l'absence de précipitations significatives l'ensemble du département passe en crise.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les restrictions en cours en consultant la cartographie des restrictions de votre localité sur le site <https://vigieau.gouv.fr/>.

L'outil **VigiEau** permet à chaque citoyen, qu'il soit particulier ou professionnel, de connaître la situation en temps réel sur son territoire :



Chisissez votre profil de consommateur d'eau (obligatoire)

Un particulier

Chisissez le type d'eau que vous consommez (obligatoire)

Du robinet

Cliquez sur la carte pour indiquer où se situe votre adresse

ou

Entrez votre adresse complète (obligatoire)

Ex: 20 avenue de Ségur, 75007, Paris

Je consulte les restrictions

Chisissez votre profil de consommateur d'eau (obligatoire)

Un particulier

Un particulier

Un professionnel

Une collectivité

Une exploitation agricole

Chisissez le type d'eau que vous consommez (obligatoire)

Du robinet

Du robinet

Des cours d'eau, rivières

Des nappes (puits ou forage)

Entrez votre adresse complète (obligatoire)

Ex: 20 avenue de Ségur, 75007, Paris

Je consulte les restrictions

CRISE 3 Rue Charles Pathe 19460 Naves

L'eau potable est en **crise à votre adresse.**

Situation au 28 août 2026 - Mise à jour en cours

Ce niveau est déclenché pour préserver les usages prioritaires. Interdiction des prélèvements en eau pour l'agriculture (totalement ou partiellement), pour de nombreux usages domestiques et pour les espaces publics.

Besoin de précision sur les restrictions ?

Arrêté en vigueur depuis le 15/08/2026. Cette décision a été prise car l'eau sur votre territoire au niveau de la zone zone Corrèze amont a atteint un seuil critique.

Pour plus d'informations, merci de consulter l'[arrêté de restriction](#) et l'[arrêté cadre préfectoral](#).

Voir l'évolution de la sécheresse dans [votre commune](#).

Votre mairie a pu renforcer ces restrictions, pensez à la consulter.

Nous vous invitons également à consulter le site de la Préfecture de la Corrèze sur lequel vous trouverez des renseignements utiles sur cette situation :

<https://www.correze.gouv.fr/Actualites/Toute-l-actualite/FAQ-Secheresse>